

Introduction au dossier

Autor(en): **Danuser, Brigitta / Fasseur, Fabienne / Gonik, Viviane**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **73 (2015)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION AU DOSSIER

BRIGITTA DANUSER (IST), FABIENNE FASSEUR (UNIL), VIVIANE GONIK (IST), ALAIN MAX GUÉNETTE (HAUTE ÉCOLE ARC), MICHEL GUILLEMIN (IST), SOPHIE LE GARREC (UNIFR), MARIE-CÉCILE MONIN (IST), MARIE SANTIAGO (UNIL), MARC-HENRY SOULET (UNIFR), DAVID VERNEZ (IST), CHRISTIAN VOIROL (HAUTE ÉCOLE ARC)

Des conférences plénières ont ouvert la journée du 20 juin 2014 qu'évoquent dans leur ouverture B. Danuser et M.-C. Monin (cf. texte précédent, page précédente). Ces conférences ont été suivies de communications en ateliers. Le présent numéro regroupe une sélection de sept articles que nous passons en revue ci-après.

Les deux premiers articles sont tirés d'exemples industriel et minier, respectivement. Michèle Dupré montre à partir d'un cas dans le domaine de l'industrie chimique, comment se construit la sécurité dans ses dimensions techniques, sociales et organisationnelles. S'appuyant sur une analyse du travail réel, elle met en évidence que la division de la gestion de deux types de risques, technologique d'une part – renvoyant aux processus – et professionnel d'autre part – renvoyant aux risques de personnes –, ne permet pas aux travailleurs de mettre en avant toute leur expertise en matière de prévention. Sylvain Beaupré étudie quant à lui la sécurité dans les mines, s'inscrivant dans la veine de la sociologie compréhensive. L'effondrement de terrain est le risque le plus craint dans le travail minier, comme l'explosion l'est dans les milieux industriels de la chimie. L'article met en exergue les différentes perceptions des mineurs face aux risques, pointe leur posture empreinte de résignation plutôt que de fatalisme. L'auteur en appelle lui aussi à la mobilisation des compétences des travailleurs en matière de risques.

Dans les deux premières communications, les auteur-e-s montraient que les risques ne sont pas les mêmes pour les travailleurs sous contrat, employés à cent pour cent, que pour les sous-traitants. L'externalisation est précisément le thème de C. Everaere qui mentionne d'emblée la difficulté de contrôler et gérer les travaux de sous-traitance, donc de la maîtrise des processus à des prestataires extérieurs. On est ici au cœur des problématiques de l'économie de l'agence (ou des mandats) avec, comme risque central pour le donneur d'ordre, celui de réputation. La configuration de l'«entreprise étendue» ou, pour reprendre l'expression de l'auteur: de l'entreprise devenue une «mosaïque disloquée de personnels», met en peine l'identité des travailleurs les plus éloignés des centres de décisions, les fragilisant jusqu'à les précariser.

Et si la solution en matière de santé au travail venait de l'implication des dirigeants? Après tout leur responsabilité n'est-elle pas engagée par la Loi? Partant de la conviction que le leadership constitue une ressource de santé, G.-C. Gentile et C. Meier Magistretti proposent de distinguer quatre profils types de dirigeants, dessinant les conséquences de chacun de ces profils, chacune de ces postures face aux risques de santé. Les auteur-e-s prennent notamment position quant au leadership le plus adéquat pour être une ressource de santé.

A. Lepori Sergi, S. Greppi et R. Besozzi inscrivent précisément leur discours dans la béance

liée au basculement du monde organisé de type taylorien-fordien vers un monde de flexibilité radicale, avec la réactivité des travailleurs en amont de la production comme condition nécessaire et indispensable. Les auteur-e-s montrent que la mise hors-jeu de l'Etat social par la vague néolibérale depuis les années 1980, a rendu le travail dangereux tant en termes de santé physique que mentale. Ce qui est résolument contesté ici, c'est le remplacement d'une «gestion mutualisée des problèmes et des pathologies du travail par une individualisation des destins».

Nos sociétés industrielles sont marquées par un vieillissement important de la population et la question des proches aidants est devenue un enjeu de santé crucial. L'avant dernier article traite ainsi de la question des proches-aidants, autrement dit ceux et celles que les auteures regroupent avec d'autres sous la dénomination de «génération sandwich». Près du quart de la population! En appliquant les méthodes servant à l'analyse de situations de travail, à la vie des proches-aidants, A. Oulevey Bachmann, B. Danuser et D. Morin mettent en évidence l'importance de ladite génération dans nos pays vieillissants. En pointant l'hétérogénéité des situations en termes de genre, elles offrent des pistes de recherches nouvelles.

Finalement, le dossier se clot par l'article de J. De Puy, N. Romain-Glassey et B. Danuser qui présente des check-lists et autres recommandations concrètes pour contrer la violence en milieu (in)organisé.